L'ABEILLE DU SALEVE

RUCHER ECOLE

DEBUTANTS
COURS PRATIQUE N° 13
Samedi 17 août 2013

Température ~ on verra ! et toujours super beau (souhaité…)

Cours le samedi 17 août à 13H. 45 sur la place de l'église,
et R.D.V 14H. au rucher école de Moussy
OU 14H. au rucher école d'Arthaz

NEW : pour préparer le cours de samedi

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la préparation à l'hivernage sans jamais avoir osé le demander !

Haute saison au rucher

D'après B. Cartel revue L'Abeille de France N° 916 juillet - août 2005

De la dernière récolte en passant par la visite de fin d'été, l'apiculteur est toujours sur la brèche. Pendant ce temps, les populations de nos colonies décroissent alors que celles de varroa au contraire explosent. Il y a risque dans la ruche si les traitements sanitaires tardent à venir rétablir l'équilibre supportable abeilles/varroas. Des cellules déjà, montrent de jeunes avettes dont la mission sera différente de celle de leurs sœurs aînées. A elles d'assurer d'abord le passage hivernal dans les meilleures conditions, puis la prise en charge du premier couvain au prochain printemps. Conscients de la difficulté de cette tâche, nous sommes bien décidés à les aider. Mais voyons comment…

DERNIERES RECOLTES

Hormis quelques miellées spécifiques connues et attendues, il n'y a plus grand chose à espérer. Les hausses peuvent être retirées, selon les conseils prodigués dans les cours et séances précédents. Si d'aventure, quelques rentrées de nectar se présentaient, elles compléteraient utilement les provisions d'hiver dans les cadres de corps. Désormais, il faut penser à pratiquer les nourrissements éventuels et traiter contre les varroas.

LA VISITE D'AUTOMNE

* **La visite de printemps** nous renseigne sur l'état des colonies à la sortie de l'hiver, ce qui nous permet de les mettre en condition de produire.

* **La visite d'automne** non moins importante, permet de vérifier l'état des colonies après la production et nous conduit à apporter ce qui lui manque pour l'hivernage.
Le mode opératoire est le même qu'au printemps et on doit rechercher les mêmes choses.
De plus, nous profiterons de cette visite pour mettre en place le traitement antivarroa.

LE NOURRISSEMENT AUTOMNAL

Il ne concerne que les colonies nécessiteuses, celles qui ne possèdent pas une quinzaine de kilos de miel à la fin août.

Comment estimer cette valeur ?
Mettons à part la solution de peser les ruches en fin d'été : encore faut-il en connaître la tare (poids de la ruche vide + celui des cadres vides + celui des abeilles) et disposer d'une balance ou d'un peson.
Plus facilement, on peut lors d'une visite, estimer cadre par cadre les surfaces de miel operculé. La somme de ces surfaces est ensuite comparée à celle d'un cadre de corps totalement plein qui pèse environ 4 kg.
A partir de cette base, on en déduit ce qu'il manque pour atteindre la valeur de 15 kg.

Si le résultat est supérieur à l'objectif, il n'y a pas lieu de nourrir. S'il est inférieur, on offrira à la colonie ce qui lui manque sous forme de sirop concentré du commerce ou fait maison, en rajoutant 20 % de son poids environ pour compenser les pertes attribuées au travail des abeilles qui transforment le sirop en équivalent miel.

Si le sirop apporté n'a pas les qualités spécifiques du miel, ce type de nourrissement présente l'avantage d'éviter le pillage. Le nourrissement (sirop ou miel) provoque une accélération de ponte bienfaitrice, ce qui se traduira par des naissances d'abeilles d'hiver en grand nombre.

Ce sont elles qui assureront la dure période d'hivernage et plus tard l'élevage printanier. Comme on sait que nos protégées aiment vivre dans l'opulence, il n'y a pas de risque à dépasser l'objectif fixé, à condition de ne pas exagérer.
Dans ce cas et par manque de place, un blocage de ponte produirait l'effet inverse de celui escompté.

RESSERRER LES COLONIES

Nous constaterons sûrement au cours de cette visite des colonies faibles, n'occupant pas la totalité du volume de leur ruche. Pour celles occupant 7 à 8 cadres, il est préconisé de supprimer les cadres délaissés et de cloisonner la colonie au moyen d'une partition (cadre de bois ou de matière isolante faisant office de paroi mobile). La colonie resserrée se sent mieux, utilise moins d'énergie (du miel) pour chauffer un volume plus petit, cela va de soi.

Les colonies ne couvrant que 6 cadres ou moins, auront de sérieuses difficultés à hiverner.
Il est préférable pour elles, de les regrouper ou de les loger en ruchettes, endroit où les abeilles seront confinées, à condition que leur reine soit encore prolifique.

REGROUPER LES COLONIES FAIBLES

Une colonie peut être faible en fin d'été pour diverses raisons : elle est ou elle a été malade, elle possède une reine âgée, elle a essaimé tardivement, elle a subi un blocage de ponte par excès ou manque de provisions … Dans le premier cas et s'il constate une anomalie, le débutant fera appel à l'agent sanitaire local qui prendra la juste mesure. Dans le deuxième cas, celui de la reine âgée, le regroupement avec une colonie possédant une jeune reine, la vieille reine étant sacrifiée, s'impose.

On peut éventuellement changer la reine mais la colonie n'aura probablement pas de temps de se refaire une santé.
Dans le dernier cas et avant regroupement, il faut supprimer la cause du blocage de ponte, soit en apportant le nourrissement nécessaire (cas d'une colonie sans provision), soit au contraire en remplaçant un ou plusieurs cadres de provisions par des cadres bâtis vides ou presque.

Après cette première intervention et au bout d'une quinzaine de jours environ, on revisitera la colonie et on classera définitivement en faible (vieille reine avec peu de couvain) ou « remise sur pied » si le couvain est abondant, la reine certainement jeune ayant bien pondu. Quelle que soit la raison du blocage de ponte, le regroupement reste préconisé. Comment procéder ?

Deux situations peuvent se présenter.

1 Les colonies sont côte à côte → L'opération est immédiatement possible.

2 Elles sont éloignées l'une de l'autre → Si aucun obstacle ne les sépare, on peut les rapprocher journellement de 20 à 30 cm jusqu'au moment où elles seront proches. Si cette manœuvre n'est pas possible, il faut envisager d'en déplacer provisoirement une dans un rucher éloigné de plus de 3 km et de la ramener au bon endroit après 15 jours environ. On peut aussi en endormir une, afin de lui ôter toute mémoire et notamment celle de son emplacement. Durant son sommeil, on la déplacera et on la positionnera à proximité de celle avec qui elle sera réunie. Dès que ces manœuvres d'approche seront effectuées, le regroupement pourra s'opérer, le soir ou le matin à l'aube, quand toutes les butineuses sont dans la ruche.

Il est indispensable que l'une des deux ruches possède un fond amovible. Quelques heures avant l'opération, on supprimera la reine défectueuse. Maintenant, l'intervention peut commencer : on découvre la ruche receveuse (orpheline ou pas) et on l'enfume par le haut de façon à repousser les abeilles vers le fond. On étale un papier journal sur toute la surface, à la place du couvre-cadres. On désolidarise la ruche à déplacer de son fond et en enfume les abeilles par le trou de vol pour les faire monter. On place alors cette ruche sur celle recouverte de papier journal. Bien entendu, le trou de vol de la ruche supérieure est obstrué de façon à ce que les abeilles soient enfermées, prisonnières.

Le couple formé par ces deux ruches superposées est maintenu tel quel, tant que les abeilles n'auront pas grignoté et éliminé tout ou partie du papier journal et fusionné tranquillement sans bataille. On peut observer des débris de papier sur la planche de vol. Pendant ce temps, la reine est acceptée généralement sans problème par la colonie orpheline. On peut alors regrouper dans une même ruche l'ensemble des cadres de couvain haut et bas, lesquels seront encadrés d'un ou deux cadres de pollen et miel.

S'il reste des cadres de couvain excédentaires, ils peuvent après avoir été brossés de leurs abeilles, être donnés à une colonie déficitaire. La nouvelle colonie ainsi formée sera en état d'hiverner avec la meilleure des deux reines originelles ; alors que séparément, elle n'aurait certainement pas passé l'hiver.

ENDORMIR LES ABEILLES

Pour quelle raison le fait-on ? Le fait d'endormir une colonie lui enlève certaines notions comme celle de son emplacement, de la reconnaissance de sa reine, voire celle de son orphelinage.

L'opération n'est pas très compliquée à réaliser mais nécessite un peu d'audace. Le somnifère administré n'est autre que du nitrate d'ammonium, vendu dans le commerce apicole. Il se présente sous forme de granulés blancs que l'on brûle dans l'enfumoir pour obtenir du protoxyde d'azote.

L'opération se pratique le soir lorsque toutes les butineuses sont rentrées. On jette alors dans l'enfumoir bien chaud une cuillère à café de nitrate. Au bout de quelques instants, il s'en dégage une abondante fumée blanchâtre. C'est le moment d'envoyer par le trou de vol et sous le couvre-cadres, 3 ou 4 bouffées de cette fumée, sans actionner le soufflet, la fumée se dégage toute seule. Les abeilles sont alors comme paralysées et certaines tombent même au fond de la ruche. Elles sont inertes pour environ 10 à 15 minutes et au réveil, elles auront perdu la mémoire.

Cela donne du temps à l'apiculteur pour entre autres déplacer la ruche au profit d'un autre emplacement, sans prendre le risque de perdre les butineuses. A ceux qui seraient tentés d'essayer cette pratique apicole, il est conseillé d'envoyer dans la ruche la fumée blanche du début de combustion, car au bout de quelques instants, lorsque la température dans l'enfumoir augmente, il se dégage une fumée brunâtre, contenant du peroxyde d'azote, dangereux pour les abeilles… et pour les personnes !

TRAITER VARROASE

La varroase reste une des grandes plaies de l'apiculture, responsable de la mort de milliers de ruches, ceci pour la partie émergée de l'iceberg.
Les effets des multiples piqûres de varroa sont invisibles et insidieux. Ils introduisent dans l'organisme des larves et des abeilles de nombreux agents (virus, bactéries …) présents naturellement dans la ruche. Si ceux-ci ne présentent pas de danger particulier tant qu'ils sont hors de l'organisme, ils vont devenir pathogènes à des degrés divers, dès qu'ils y seront introduits.

A cela s'ajoutent les effets négatifs d'un environnement floral souvent pollué (grandes cultures), une nourriture peu diversifiée (nectar et pollen). Tout cela avec varroa en prime, crée un ensemble qui agit défavorablement sur les défenses immunitaires de nos abeilles. C'est pourquoi, l'apiculteur et le débutant en particulier doivent rester vigilants face à la varroase,

maladie qui n'est pas banale et qu'aucun médicament ne peut éradiquer à ce jour. Il faut vivre avec et tout faire pour en limiter les dégâts.

C'est le Groupement de Défense Sanitaire Apicole (G.D.S.A.) qui donne les consignes de traitement et qui distribue les médicaments vétérinaires nécessaires. C'est déjà une bonne raison d'appartenir à un groupement syndical apicole, généralement associé au G.D.S.A. local ; ainsi fera-t-on l'économie d'une consultation chez le vétérinaire dont le montant des honoraires pour une ordonnance serait trop lourd pour le propriétaire d'une ou deux ruches. Il existe un certain nombre de médicaments connus dans le monde apicole pour traiter la varroase. Seuls deux d'entre eux ont obtenu une Autorisation de Mise sur le Marché (A.M.M.) en France : APIVAR et APILIVE VAR. Nous-nous limiterons donc à donner notre propre opinion sur chacun d'entre eux, les ayant testés sans à priori, sur le terrain, en Haute-Savoie.

Apivar : (molécule : Amitraze).
Actuellement et parmi les produits ayant une A.M.M., ce sont les lanières Apivar qui sont probablement les plus utilisées dans notre pays.

Nota : Apivar se présentent sous forme de lanières à insérer pour un traitement en une fois, à raison de 2 par ruche, entre 2 cadres et de part et d'autre de couvain.

Apilife Var : (molécule : Thymol). Sa mise en œuvre est un peu plus compliquée puisqu'elle implique de créer une chambre d'évaporation sous le couvre-cadres. De plus, le traitement se pratique en deux temps, ce qui oblige d'ouvrir deux à trois fois la ruche, à 8 jours d'intervalle. Pendant son utilisation, il importe que la température extérieure ne soit pas inférieure à 20° et ce n'est pas toujours gagné en zone froide ou en altitude. A l'opposé, par forte température, l'évaporation brutale du thymol en début de traitement peut parfois faire sortir les abeilles de la ruche. Elles forment la barbe qui se résorbe au bout de quelques heures. A son actif, le gros avantage de ce traitement est celui d'être plus respectueux de l'environnement (pour les abeilles et pour les produits de la ruche).

Quand faut-il traiter ?
Dès le retrait des hausses et si possible dans la 2ème quinzaine d'août. C'est à cette époque de l'année et dans la majeure partie de notre pays que les colonies vont générer les premières abeilles d'hiver. Elles auront pour mission d'assurer, comme nous l'avons déjà dit, la difficile fonction d'hiverner et ensuite celle d'élever le premier couvain printanier.

Il va de soi que ces abeilles doivent être parfaitement saines, exemptes de piqûres répétées et délétères de varroa. Peut-on trouver meilleur alibi pour inciter tous nos collègues à traiter de

bonne heure et mieux encore, tous pendant la même période, pour éviter des ré infestations provenant de ruchers traités tardivement ?

A LA MIELLERIE

Tout comme pour les premières récoltes, le dernier miel extrait doit obligatoirement passer dans le maturateur. En effet, lors de la dernière extraction, certains cadres n'étaient peut-être pas totalement operculés et contenaient de fait du nectar en cours d'évaporation dont la densité est inférieure à celle du miel « pur ». Pendant la période de maturation, ce miel trop chargé d'eau, remonte vers la surface du maturateur. On le retrouvera dans les derniers pots qui ne doivent pas être commercialisés, par sécurité. Ce miel risque de fermenter et de présenter dans des pots une séparation de phase typique d'un miel trop riche en eau. Outre la qualité douteuse du produit, l'image de marque est mise à rude épreuve, notamment dans des pots transparents où le moindre défaut, même négligeable, se détecte. Ces derniers pots emballés seront consommés en priorité dans le cadre familial.

LECHAGE / STOCKAGE DES HAUSSES

Après l'extraction, les cadres de hausse restent mouillés de miel. Certains les stockent en l'état au risque de voir ce reliquat de miel fermenter ultérieurement. Mais généralement, les apiculteurs font lécher les cadres par les abeilles. D'une part, celles-ci nettoient parfaitement les cires et d'autre part, elles bénéficient d'une mini manne qui dope les reines.

Il existe 2 méthodes couramment employées pour faire lécher les hausses.

→ La première que je qualifierai de « sauvage » consiste à déposer les hausses à l'air libre. Très rapidement, car nous sommes en période de disette, des milliers d'abeilles et des insectes divers convergent sur le butin et tentent de se l'approprier, non sans quelques bagarres. Au rucher, c'est l'effervescence et il est préférable de ne pas trop s'y attarder sans protection. Il y a risque de provoquer un pillage inter-ruches, voire inter-ruchers. L'agressivité de défense naturelle des abeilles se transforme alors en agressivité pure et même offensive et dans ce cas, gare à tous ceux qui s'aventurent volontairement ou non près des ruchers. Cette méthode est à proscrire.

→ La deuxième méthode, plus rationnelle, consiste à déposer la ou les hausses sur une ou plusieurs ruches, en choisissant de préférence celles qu'il est nécessaire de voir se développer. Un nourrisseur est intercalé. Après quelques jours, le matin on récupère les hausses sans même avoir à enfumer. Les hausses, une ou deux par colonie, seront placées le soir pour éviter toute agitation. Après 2 ou 3 jours, on peut les retirer et les remplacer. Les abeilles ont nettoyé les alvéoles et les ont remises en état.

On pourra stocker alors les hausses en gardant à l'esprit que la larve du papillon Melonella communément appelée fausse-teigne, peut venir squatter ces rayons et s'y développer.

Qui a subi les dégâts provoqués par ce prédateur s'en souvient ! Au printemps suivant, les cires sont réduites en charpie, polluées d'excréments. Elles sont inutilisables. La cire n'est même pas récupérable. Comme se protéger de la fausse teigne ?

2 possibilités sont ordinairement proposées :

→ un insecticide biologique :
Le B 401 vendu aussi dans le commerce apicole. Ce produit à base de Bacillus thuringiensis élimine les larves de la fausse teigne et il est, d'après le fournisseur, sans risques pour l'homme et l'abeille. Le B401 n'a pas été interdit en temps que tel, mais n'est simplement plus vendu. En effet, Bruxelles a changé le produit de catégorie (d'insecticide à biocide), ce qui nous obligeait à faire une nouvelle demande d'homologation (longue et très coûteuse). Nous avons décidé de ne pas le faire et c'est pourquoi nous ne pouvons plus le vendre.

Je suis également au regret de vous dire qu'il n'y a pas d'autre produit de remplacement homologué en France. Croyez bien que nous en sommes désolés.

Salutations

Michèle LEWIS

VITA-SWARM
2, Côte de la Jonchère
F-78380 BOUGIVAL
Tel : + 331 30 82 29 89
Fax : + 331 30 82 27 77
e-mail : m.lewis@swarm.fr
Website : www.vita-swarm.com
Le B401 doit être pulvérisé sur les deux faces des cadres, ce qui assure une protection pour un hiver.

→ une méthode de stockage :
Les hausses sont stockées en piles, à l'ombre et à l'abri des intempéries, selon le schéma ci-après. L'effet « cheminée » crée un courant d'air et empêche le développement de la fausse-teigne. Dans notre région, cette méthode (gratuite !) convient très bien, l'ayant personnellement utilisée depuis de nombreuses années avec succès.

A fin août, la saison apicole est quasi terminée. Comme le temps passe vite ! Aura-t-elle été à la hauteur de nos espérances? Le mauvais temps, l'essaimage important subi ce printemps – autre plaie de l'apiculture – aura-t-il eu une incidence notable sur la production ? Il est peut-être trop tôt pour répondre… Ce qui est certain, c'est que les mesures que nous avons prises en fin d'été, regroupements, nourrissements, traitements sanitaires produiront leurs effets positifs pour l'année prochaine.

Gouverner, c'est prévoir, dit-on et pour nous, c'est déjà prévoir 2014…

SALUTATIONS

Pour les formateurs : R. DETRAZ

Si l'abeille disparaît, pas de Coupe du monde dans 4 ans.

P.S. : Méfiez-vous également des 'Vraies Teignes' !

BEEZZZ